

Fiche Technique : autorisation rejet littoral Côte d Ivoire

Objectifs de la mission

Accompagnement complet pour sécuriser l'autorisation de rejet en mer/lagune, du diagnostic initial à la décision finale.

- Obtenir l'autorisation de rejet littoral dans des délais maîtrisés, avec un dossier recevable et lisible.
- Structurer le cycle complet: diagnostic, mesures, modélisation de dispersion, conception des ouvrages, EIES et PGES.
- Réduire les risques de non-conformité, de contentieux et d'interruption d'activité.
- Justifier les choix techniques par des données traçables, des modèles validés et des méthodes alignées sur la réglementation et ISO 14001.
- Anticiper la concertation et les échanges avec l'autorité; clarifier engagements de suivi et gouvernance.
- Optimiser les coûts de traitement et la performance environnementale dans la durée.

Approche intégrée (mesures + modèles + ingénierie + gouvernance) pour des preuves solides, une instruction fluide et une acceptabilité renforcée.

Cible / Bénéficiaires

- Directions industrielles et exploitants d'infrastructures du littoral.
- Opérateurs portuaires; terminaux et plateformes logistiques.
- Agrosites et unités de transformation agroalimentaire côtières.
- Centrales de production, chantiers navals et sites industriels côtiers.
- Hôtellerie, complexes touristiques et collectivités littorales.

Durée de la mission

La durée dépend de la complexité du site, des saisons hydrologiques et des échanges avec l'autorité. Une planification par phases, des livrables solides et des points d'avancement formalisés sécurisent l'instruction.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Périmètre, exigences, plan d'études, matrice des risques	Fenêtre courte; dépend des données disponibles et parties prenantes
Mesures	Caractériser effluents et milieu; protocoles QA/QC	Planifiée selon saisons hydrologiques et fenêtres de mesure
Modélisation	Hydrodynamique et dispersion; cartes d'impact et enveloppes de risque	Itérative; calée sur données de terrain et revues techniques
Conception	Dimensionner traitement et exutoire; notes de calcul et plans	En boucle courte avec modélisation et contraintes d'exploitation

Dossier hiérarchisé et traçable = moins d'allers-retours, délais réduits, meilleure recevabilité.

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage stratégique et réglementaire

- Audit des données existantes; définition du périmètre et des hypothèses.
- Matrice des risques; calendrier intégrant saisons et contraintes.
- Alignement avec la réglementation, l'Autorisation environnementale et ISO 14001.

2) Mesures de terrain et analyses

- Campagnes saisonnières marée haute/basse; QA/QC, traçabilité.
- Effluents: DCO, DBO, MES, nutriments, hydrocarbures, métaux, microbiologie.
- Milieu: courants, marées, salinité, turbidité, O2 dissous, habitats sensibles.

3) Modélisation hydrodynamique et dispersion

- Bathymétrie, courantologie, scénarios de vent; validation croisée in situ.
- Justification du point/profondeur de rejet, diffuseurs, dilution et panache.
- Cartes d'impact et enveloppes de risque pour conditions défavorables.

4) Conception de la filière et de l'exutoire

- Traitements adaptés (physico-chimique, biologique, tertiaire, désinfection).
- Notes de calcul, plans/profils, matériaux, ancrages; essais de performance.
- Stratégie de surveillance: points, fréquences, paramètres, seuils d'alerte.

5) Étude d'impact (EIES) et PGES

- État initial, impacts, mesures d'évitement/réduction/compensation.
- PGES opérationnel: responsabilités, procédures, contrôle qualité, reporting.
- Traçabilité des seuils, obligations de surveillance et mécanismes d'ajustement.

6) Concertation et coordination avec l'autorité

- Supports clairs: cartes, panaches, mesures de qualité de l'eau.
- Points d'avancement, réponses documentées aux observations.
- Acceptabilité sociale: pêche, baignade, odeurs, dépôts, usages.

7) Dossier final et instruction

- Dossier hiérarchisé: preuves, EIES, PGES, plans, notes de calcul.
- Interopérabilité documentaire, traçabilité des versions, chaîne de responsabilité.
- Préparation des réunions techniques et compléments ciblés si requis.

8) Suivi post-autorisation et amélioration continue

- Programme de contrôle: points, paramètres, fréquences, seuils d'alerte.

- Reporting opérationnel et réglementaire; analyses de tendance.
- Veille normative, scénarios d'adaptation, audits périodiques et retours d'expérience.

CABINET ENVIRONNEMENT - cabinet-environnement.com - info@cabinet-environnement.com